



TEXTE INTRODUCTIF

Le « lire », l' « écrire », le « compter » tiennent une place fondamentale dans notre système éducatif. Est-ce à dire que ce n'est pas le cas pour le « parler » ? Quelle place réserver à l'oral, en particulier en EPS ?

De l'école au lycée en passant par le collège, on se rend compte que les pratiques de l'oral en EPS sont assez courantes et constantes. De plus, lorsque l'on se prête à l'exercice de l'étude des textes officiels en EPS, nous pouvons repérer des occurrences explicites à l'oral. Ainsi, la construction de compétences à l'oral tout au long de la scolarité des élèves conforte l'idée que la place de l'oral est considérée comme importante.

« Faire de l'oral un enjeu d'égalité des chances » (Cyril Delhay, 2019)

L'oral favoriserait l'inclusion sociale. Dès lors, il est question d'un enjeu social dans notre société où la qualité de prise de parole pourrait être un obstacle à l'obtention d'un emploi par exemple. Dès lors, il est question d'un enjeu scolaire en général, et disciplinaire plus spécifiquement pour l'EPS, où les pratiques de l'oral restent pour nos élèves le vecteur majeur de la construction des connaissances et compétences. De plus, les instances institutionnelles accordent désormais une place majeure à l'oral aux examens.

Sans réponse à ces enjeux, l'enseignant d'EPS pourrait manquer en partie son rôle s'il ne parvenait pas à accompagner ses élèves dans un apprentissage de l'oral. La réflexion sur l'enseignement de l'oral en et par l'EPS est ainsi posée.

Au sein de la discipline, toutes les situations d'apprentissages sont propices à enseigner l'oral. Être capable de dire, de se dire les choses, de les décrire et d'énoncer une parole raisonnée, critique, étayée sont des choses qui s'apprennent. Or, l'enseignement de l'oral est complexe et doit faire face à des obstacles. Selon les personnalités, le vécu de chacun, les moments de l'adolescence, les situations de prise de parole en groupe ou devant un groupe ne sont pas aussi évidentes que cela pour nos élèves. Il nous semble nécessaire de les didactiser pour créer les conditions optimales de prise de parole et de développement des compétences langagières. Certaines conditions doivent être nécessairement réunies pour dépasser ces obstacles.

Convaincu par la nécessité d'enseigner l'oral en et par l'EPS, pour entre autres réduire les inégalités, un groupe ressource dans l'académie d'Orléans-Tours s'est penché sur la question. Son approche cherche à articuler un oral à apprendre et un oral pour apprendre. Un oral à apprendre devient un objet d'apprentissage en vue de maîtriser qualitativement les genres oraux – interview, débat... - et apprendre à communiquer. L'oral comme moyen d'apprentissage pour structurer et étayer les champs conceptuels de chaque enseignement. Dans tous les cas, le développement des compétences langagières contribue au développement personnel et à la construction de soi.

Cette articulation nous semble être une piste prometteuse pour les enseignants d'EPS ; leur donnant les moyens de clarifier, de différencier des types de situations vécues à et par l'oral pour leurs élèves. Ces derniers peuvent réinvestir leurs connaissances et compétences de l'oral dans une plus large variété de situations dépassant même la seule sphère de l'EPS. Une occasion de rendre compte de sa contribution à la maîtrise de la langue et de sa dimension essentiellement éducative.

Cette approche recouvre plusieurs réflexions et propositions professionnelles alors modélisées et synthétisées à partir de fiches-ressources. L'usage de l'oral et son enseignement y sont étayés et chacune de ces fiches ressources s'inscrit dans un cadre théorique en référence à la classification des compétences langagières à l'oral de C. PREFONTAINE N. LEBRUN M. NACHBAUER (« Pour une expression orale de qualité » Montréal, Les éditions logiques p.55-61, 1998). Les compétences langagières de l'oral y sont abordées sous l'angle de compétences linguistiques (avec un volet voix – diction, prononciation, son ; et un volet langue : lexique, syntaxe) ; de compétences discursives (aspects discursif et conceptuel ; avec structuration du discours, pertinence du propos, utilisation de supports) et de compétences communicatives (verbales et non verbales aspects interactionnels : regard, posture, gestes, transmettre des émotions, contact avec l'auditoire).

Fort de cet appui théorique, chaque collègue définit la place de l'oral dans ses propres pratiques en EPS et révèle le niveau de contribution de la discipline pour une meilleure maîtrise de la langue. La réflexion professionnelle intègre 3 axes :

Faire parler les élèves en EPS. Pour l'enseignant d'EPS, il s'agit de concevoir des mises en œuvre pour favoriser les interactions verbales entre élèves afin de les former à prendre la parole devant ou dans un groupe, déterminer des objets d'enseignement et des contenus spécifiques et leur progressivité.

Liens explicites entre oral et EPS repérés au sein des différents textes officiels ; de la composante 1 Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française du domaine 1 du socle (les langues pour penser et communiquer) à la préparation des oraux aux examens (grand oral, oral d'option EPS, chef d'œuvre, DNB).

Place de l'EPS dans les pratiques de l'oral au sein de l'établissement. Il s'agit d'évoquer les rôles spécifiques et transversaux que peut avoir l'EPS avec la DNL ou l'accompagnement du public scolaire aux besoins éducatifs particuliers comme les élèves allophones.

Quelles plus-values ? Ces collègues contributeurs ont tenté d'explicitier, de clarifier des contenus à enseigner, de construire des activités orales pour dépasser de simples pratiques langagières ou joutes orales entre élèves. Ils ont cherché à provoquer des situations de communication favorables à l'acquisition de connaissances et compétences dans différents registres langagiers pour améliorer la production de l'oral et sa réception, faciliter les interactions ou l'analyse de maîtrise de l'oral en faisant de ce dernier un véritable objet d'enseignement explicite. Enfin, ainsi pensé, l'oral peut répondre à des interrogations inhérentes à l'enseignement de l'EPS comme la réflexion autour des modalités d'organisation de la classe, des activités des groupes d'élèves ou pour chacun d'entre eux afin qu'ils prennent la parole, oralisent leur EPS à des fins d'apprentissages.

L'enseignement de l'oral et ses enjeux invitent donc à dépasser les simples constats « ne s'exprime pas bien » ou « n'écoute pas les consignes ».

Loin de toute évidence, il s'agit avant tout pour ces collègues de présenter en toute humilité leur contribution, de partager leurs pratiques de l'oral pour tendre vers une expertise professionnelle nécessaire à l'organisation de son enseignement. Sans occulter le fait que si l'enseignement de l'oral en et par l'EPS participe activement aux enjeux des prises de paroles des élèves, il se définit et se renouvèle selon des contextes particuliers engendrant des problématiques professionnelles et disciplinaires spécifiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie :

- C. PREFONTAINE N. LEBRUN M. NACHBAUER « Pour une expression orale de qualité » Montréal, Les éditions logiques p.55-61, 1998.
- Dossier de veille de l'IFÉ n°117, Avril 2017 « Je parle, tu dis, nous écoutons : apprendre avec l'oral » M. Gausse.
- « La parole » dossier « Pour l'action » coordonnée par Y-F. Montagne, édition EPS, 2020
- A. BENTOLILA « L'essentiel de la pédagogie » Sous la direction d'A. BENTOLILA, coll. Les repères pédagogiques, 2017.

Sitographie :

- Casnav Orléans-Tours :
<https://www.ac-orleans-tours.fr/le-casnav-122252>
- « Et si l'oral pouvait permettre de réduire les inégalités ? » (Article d'É. Bautier, professeure des universités, Paris 8, membre de l'équipe ESCOL, Les Dossiers des sciences de l'Éducation, n°36, 2016)
<https://eduscol.education.fr/>
- PLANE Sylvie, « Pourquoi l'oral doit-il être enseigné ? » Site web Cahiers pédagogiques, 2015.
<https://www.cahiers-pedagogiques.com/Pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne/>
- Cadre théorique augmenté. Groupe ressource AE-EPS Coopér@ction.
Projet transdisciplinaire à destination d'élèves allophones : « Le carnet de voyage ». Ce projet rend compte d'un travail collaboratif mené pour améliorer et valoriser le développement du français selon des objectifs langagiers, linguistiques, disciplinaires et culturels.
<https://drive.google.com/file/d/1jcVA6X-FVlw8eFJW61CrT7P4rHVYkixv/view>